Eidgenössisches Institut für Geistiges Eigentum Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle Istituto Federale della Proprietà Intellettuale Swiss Federal Institute of Intellectual Property

Stauffacherstrasse 65/59g · CH-3003 Bern · Telefon +41 (0)31 377 77 · Fax +41 (0)31 377 77 78 · www.ige.ch

**Von:** newsletter.jurinfo

**Gesendet:** Dienstag, 12. August 2003 16:12

**Betreff:** Newsletter No 6/2003 «Informations juridiques»

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le No 6/2003 de la Newsletter « Informations juridiques ». Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

#### Table de matière :

- 1. Comité intergouvernemental de l'OMPI
- 2. Indications géographiques
- 3. Modification de l'art. 12 LDA

## 1. Comité intergouvernemental de l'OMPI

La 5e session du "comité intergouvernemental" s'est tenue à Genève du 7 au 15 juillet 2003.

Rapport de la délégation suisse : <a href="http://www.ige.ch/F/jurinfo/pdf/rapport\_5e\_session.pdf">http://www.ige.ch/F/jurinfo/pdf/rapport\_5e\_session.pdf</a>
Documents officiels : <a href="http://www.wipo.int/globalissues/igc/documents/index-fr.html#5">http://www.wipo.int/globalissues/igc/documents/index-fr.html#5</a>

#### 2. Indications géographiques

Le 14 juillet 2003, la Suisse et plus d'une trentaine d'autres Pays membres de l'OMC, dont divers pays en développement, ont demandé au Comité des négociations commerciales (CNC) qu'une décision en faveur de l'extension de la protection de l'article 23 de l'Accord sur les ADPIC à tous les produits soit enfin prise. A l'appui de leur demande, une nouvelle communication présentant le contenu, les buts et les avantages de l'"extension" a été soumise à ce comité.

Document OMC, TN/C/W/14/Add.2 du 15 juillet 2003 : http://www.ige.ch/F/jurinfo/pdf/TN\_C\_W\_14\_Add-2.pdf

Pour de plus amples informations sur les indications géographiques à l'OMC :

#### http://www.ige.ch/F/jurinfo/j104.htm

Du 9 au 11 juillet 2003 s'est tenu à San Francisco un colloque mondial sur les indications géographiques, organisé par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO). A deux mois de la prochaine Conférence Ministérielle de l'OMC (10-14 septembre 2003, Cancun, Mexique), ce colloque a fourni l'occasion d'un échange de vues sur la protection des indications géographiques et ses implications.

Pour de plus amples informations sur le colloque : http://www.ige.ch/F/jurinfo/j104.htm

Publications récentes :

"Indications géographiques: des enjeux importants pour les pays industrialisés et en voie de développement" de F. Addor, N. Thumm et A. Grazioli.

### http://www.ige.ch/F/jurinfo/pdf/IPTS-74 Gls French.pdf

"Newsletter No 1, juin 2003" de ORIGIN, Organisation for an International Geographical Indications Network.

### http://www.ige.ch/F/jurinfo/pdf/Origin-Newsletter-fr.pdf

#### 3. Modification de l'art. 12 LDA

La nouvelle loi sur le cinéma, entrée en vigueur le 1er août 2002, avait introduit un nouvel art. 12 al. 1bis LDA prévoyant l'épuisement national pour les oeuvres audiovisuelles. Face aux nombreuses critiques suscitées par cette disposition, le Parlement a adopté une nouvelle version assouplissant l'interdiction des importations parallèles.

# http://www.ige.ch/F/jurinfo/j103.htm#2

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, vous pouvez vous désabonner en cliquant ici.

### http://www.ige.ch/F/jurinfo/j201.htm

Avec nos meilleures salutations

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle Félix Addor Membre de la Direction Conseiller juridique de l'Institut